



cegid solidaire



Paris, le 18 mars 2024
Communiqué de presse

La Fondation Entreprendre, la Fondation Groupe M6, Cegid Solidaire et Le Chant des Étoiles lancent l'appel à projets « Entreprendre sa liberté »

- En France, plus 250 000 personnes¹ font l'objet d'une mesure de justice (qu'elles soient détenues ou suivies par des mesures de justices spécifiques)
- Pour 5 à 20% d'entre elles², l'entrepreneuriat est perçu comme un vecteur d'émancipation permettant de renouer avec un avenir social et professionnel.
- L'appel à projets « Entreprendre sa liberté » a pour objectif d'accompagner des personnes faisant l'objet d'une mesure de justice dans leur insertion sociale et professionnelle par l'entrepreneuriat.
- 3 à 5 projets d'acteurs d'intérêt général seront sélectionnés et accompagnés durant 3 ans (2024-2026),
- Ils bénéficieront d'un soutien financier global de 1 000 000 €, d'une mise en relation avec un écosystème d'experts, et participeront à une démarche d'innovation sociale.

Accompagner la réinsertion d'un public fragile aux besoins spécifiques

En France, plus de 250 000 personnes font l'objet d'une mesure de justice. 76 000 d'entre elles sont détenues en établissements pénitentiaires, et environ 180 000 sont suivies par la justice dans le cadre d'aménagements de peine, de mesures pré ou post-sentencielles.

Ce public fragile présente de multiples carences constituant des freins à la reprise d'une activité professionnelle² : 75% n'ont pas de perspectives de logement stable en sortie de prison³, 53,4% n'ont pas de diplômes à l'entrée en prison⁴, leur image est très souvent négative auprès des employeurs...

Or 5 à 20% de ces personnes souhaiteraient se lancer dans l'entrepreneuriat² pour éprouver leurs capacités à agir, retrouver un sentiment de liberté, renouer de manière autonome avec un horizon professionnel. Cela implique un accompagnement adapté, notamment pour identifier les dispositifs d'aide et faire évoluer le regard du monde professionnel parfois stigmatisant envers ce public fragile.

L'entrepreneuriat : vecteur d'émancipation et de résilience pour les personnes sous mesure de justice.

Le collectif de mécènes porte la conviction que l'entrepreneuriat ou l'acquisition de compétences entrepreneuriales sont un formidable vecteur de remobilisation sociale et professionnelle : une opportunité pour optimiser son employabilité ou créer sa propre activité. Par ailleurs, l'entrepreneuriat initié par des personnes sous mesure de justice est un réel sujet d'innovation sociale. Sa complexité, le peu d'études disponibles en France et l'absence de projets d'envergure jusqu'à aujourd'hui en font un réel terrain d'expérimentation en R&D sociale.

L'objectif de l'appel à projets est de faire prendre conscience à ce public fragile des réalités liées au monde de l'entrepreneuriat, lui permettre de choisir son orientation professionnelle grâce à une meilleure identification des acteurs de l'accompagnement. C'est aussi leur permettre

1 : Statistiques des établissements et des personnes écrouées en France au 1^{er} fév. 2024, Ministère de la Justice et statistiques trimestrielles de milieu ouvert au 30 sept 2023.

2 : Etude exploratoire menée en 2022 par Sylvain L'Huissier pour la Fondation Entreprendre

3 : Au dernier barreau de l'échelle sociale : la prison, Secours Catholique & Emmaüs, 2021

4 : Observatoire international des prisons - section française-avril 2021

d'augmenter leur chance d'insertion professionnelle en renforçant leur employabilité grâce à l'acquisition de compétences entrepreneuriales, ou en créant leur propre entreprise.

Informations pratiques « Entreprendre sa liberté »

Contours de l'appel à projets :

- 3 à 5 acteurs associatifs éligibles au mécénat sont retenus
- Un soutien financier global de **1 000 000€** réparti entre les différents acteurs ;
- Les lauréats bénéficieront d'une mise en relation avec un écosystème d'experts ;
- Ils participeront à une démarche d'innovation sociale.

Dates-clés :

- **18 mars au 17 mai** : dépôt des dossiers de candidature ;
- **4 juin** : annonce des 8 à 10 candidatures retenues pour le jury final ;
- **25 juin** : jury final ;
- **5 juillet** : annonce des lauréats de l'appel à projets.

Appel à projets et conditions générales disponible [en ligne ICI](#)

Contacts presse

Cabinet Enderby

Sophie Regaud / 06 60 03 68 57
sre@enderby.fr

Fondation Entreprendre

Stéphanie Duclos
sduclos@fondation-entreprendre.fr

Fondation d'Entreprise du Groupe M6

Valérie Bourderieux / 06 31 98 47 19
vbourderieux@m6

A propos de la Fondation Entreprendre :

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Entreprendre fait de l'entrepreneuriat un levier d'émancipation pour tous, au service d'une société inclusive et durable. En finançant et accompagnant des associations, elle répond à des enjeux de société peu ou mal adressés, produit des connaissances sur les défis entrepreneuriaux et structure l'écosystème sur le long terme. Abrisante depuis 2015, elle développe un pôle de fondations sous son égide pour les entreprises et les particuliers qui souhaitent donner corps à un projet philanthropique. La Fondation gère la Filature, une pépinière d'associations agissant dans le domaine de l'entrepreneuriat, rassemblant une dizaine de structures œuvrant en faveur de la cause entrepreneuriale. La Fondation Entreprendre est labellisée IDEAS depuis 2016, garant d'un financement transparent, de l'utilisation des fonds collectés, d'une bonne gestion et gage de confiance.

<https://www.fondation-entreprendre.org>

A propos de la Fondation d'Entreprise du Groupe M6 :

Après 14 ans d'expérience acquise dans le monde carcéral, la Fondation du Groupe M6 est forte de sa position unique : elle est la seule fondation d'entreprise experte du sujet. Elle concentre son soutien sur la réinsertion professionnelle des personnes sortant de prison et sur le développement des alternatives à l'incarcération. Elle met aussi en œuvre ses propres projets : un concours national d'écriture en détention « Au-delà des lignes », un appel à projets pour l'environnement en détention « Impulse le changement » et « les journées de découverte de l'entreprise ». En parallèle de sa mobilisation active, elle poursuit ses actions pour changer le regard que portent sur la prison, la société dans son ensemble et les entreprises en particulier. Consciente des freins à l'intégration d'anciens détenus qui existent au sein des entreprises, la Fondation entend mobiliser le monde économique, en s'appuyant sur l'expérience du groupe M6 acquise depuis 2010 en matière d'insertion de ces profils souvent atypiques.

<https://www.groupem6.fr/engagements/la-fondation/>

A propos de Cegid Solidaire :

Cegid Solidaire, Fonds de Dotation Cegid, accompagne depuis 2014 l'innovation numérique, pour qu'elle soit utile, bien maîtrisée et devienne un levier d'épanouissement et d'insertion sociale pour chacun.

En faveur de la promotion de l'esprit d'entreprendre et de la transmission des savoir-faire numériques Cegid Solidaire noue des partenariats privilégiés dans les domaines de l'Education et de l'Entrepreneuriat pour favoriser l'égalité des chances.

<https://solidaire.cegid.com/>

A propos du Chant des Étoiles :

Le Chant des Etoiles est un fonds de dotation familial qui a pour mission l'accompagnement des personnes en situation de fragilité. Plus spécifiquement, le fonds soutient des associations qui œuvrent pour l'humanisation de la fin de vie ou qui accompagnent des personnes détenues ou ayant été détenues. Le fonds s'est donné comme objectif de soutenir de façon significative les équipes dirigeantes de ces associations pour consolider, autonomiser et/ou faire grandir leurs organisations, au service d'un meilleur accompagnement des plus fragiles.

